

### CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY - DIRECTION OF AVIATION SAFETY

**PROCÉDURE** 

Réf DSA.COA.PRO.0109

INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE

01 du 23/08/2013

Re

Rev 00 du 23/08/2013

## DSA.COA.PRO.0109

TYPE DE DOCUMENT

**PROCEDURE** 

NOM DU DOCUMENT

INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE

CONSERVATOIRE

**PROCESSUS** 

CERTIFIER ET SURVEILLER LES AERONEFS

PILOTE PROCESSUS

DIRECTEUR SECURITE AERIENNE

NOM	DATE	SIGNATURE
Emile Léopold KENMOGNE	23/08/2013	-left
Henry BABILA FOLABIT	28/08/2013	
Cyrille ABONDO	30/08/2013	ABOUT
Paule ASSOUMOU KOKI	30/08/2013	Many
Pierre TANKAM	3 0 AOUT 2013	THE WALLES
	Emile Léopold KENMOGNE  Henry BABILA FOLABIT  Cyrille ABONDO  Paule ASSOUMOU KOKI	### Emile Léopold KENMOGNE   23/08/2013   Henry BABILA FOLABIT   28/08/2013   Cyrille ABONDO   30/08/2013   Paule ASSOUMOU KOKI   30/08/2013

Ce document est la propriété de l'Autorité Aéronautique.

Toute communication ou reproduction est interdite sans autorisation préalable.

Tous droits réservés



# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY Réf DSA.COR.PRO.0109 Ed 01 du 23/08/2013 INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE Rév 00 du 23/08/2013

### 1. EVOLUTION DU DOCUMENT

CREATION DU DOCUM	MENT	
DATE DE CREATION	23/08/2013	
DATE D'EFFECTIVITE	Dès signature	

Page 2sur9



AMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTM	MENT OF AVIATION SAFETY
ppocraupr	Réf DSA.COR.PRO.0109
PROCEDURE	Ed 01 du 23/08/2013
INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE	Rév 00 du 23/08/2013

### 2. LISTE DE DIFFUSION

DETENTEUR (pour action)				Visa Reception
Code		Mode de diffusion*		
	Direction/Dépt./Service concerné		N	
01	Directeur Sécurité Aérienne	x	X	
02	Responsable Qualité	X	X	
03	Secrétariat Direction de la Sécurité Aérienne	Х	X	
04	Inspecteurs navigabilité	х	X	
05	Service de l'Exploitation Technique des Aéronefs	X	X	
06	Service de la Navigabilité et de la Maintenance des Aéronefs	Х	x	
07	Délégation Régionale Littoral, Ouest, Nord-Ouest/ Service Contrôles Techniques	х		
80	Délégation Régionale Centre, Sud, Est/ Service Contrôles Techniques	х		
09	Délégation Régionale Nord, Extrême-Nord, Adamaoua/ Service Contrôles Techniques	х		
10	Service de la Documentation et des Archives	X		

(\*) P = papier N = Numérique

Page 3sur9



### CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY - DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY

### **PROCEDURE**

Réf DSA.COR.PRO.0109

Ed 01 du 23/08/2013

### INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE

Rév 00 du 23/08/2013

	3.	TABLE DES MATIERES	
	1.	EVOLUTION DU DOCUMENT	2
	2.	LISTE DE DIFFUSION	3
	3.	TABLE DES MATIERES	4
	4.	OBJET	5
	5.	DOMAINE D'APPLICATION	5
	6.	PERIODE VALIDITEE	5
	7.	SYSTEME DE REFERENCE	5
	8.	DEFINITIONS ET ABREVIATIONS	5
		8.1 Définitions	5
		8.2 Abréviations	5
	9.	ROLES ET RESPONSABILITES	9
	10	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCEDURE	7
		10.1. Eléments d'entrée	7
		10.2. Eléments de sortie	7
		10.3. Exigences	7
		10.4. Indicateurs de performance	7
		10.5. Ressources humaines	7
		10.6. Matériel/Equipements	7
		10.7. Procédures à suivre	
		10.8. Enregistrements	7
1:	L. DE	SCRIPTION DE LA PROCEDURE	8
12	2. LO	GIGRAMME POUR INSCRIPTIONS DES DROITS SUR AERONEF : SAISIE	
C	ONS	ERVATOIRE	9





## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY Réf DSA.COR.PRO.0109 PROCEDURE Ed 01 du 23/08/2013 INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE Rév 00 du 23/08/2013 CONSERVATOIRE

### 4. OBJET

Décrire l'ensemble des étapes à suivre pour inscrire une saisie conservatoire sur un aéronef.

### 5. DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique à toute personne physique ou morale et qui désire inscrire une saisie conservatoire sur un aéronef.

### 6. PERIODE DE VALIDITEE

Début Validité : à compter de la date de signature.

Durée validité : jusqu'à sa prochaine revue (motivée)

### 7. SYSTEME DE REFERENCE

- Convention de l'OACI:
- Loi № 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun;
- Décret № 2007/100 du 10 avril 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du décret № 99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique;
- Annexe 7 de l'OACI.

### 8. DEFINITION / ABREVIATIONS

### 8.1 DEFINITION

Saisie conservatoire : c'est une saisie à caractère provisoire portant sur les biens d'un débiteur.

### 8.2. ABREVIATIONS

CCAA: Cameroon Civil Aviation Authority

DG: Directeur Général

DGA: Directeur Général Adjoint

DSA: Directeur de la Sécurité Aérienne



# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY - DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY Réf DSA.COR.PRO.0109 PROCEDURE Ed 01 du 23/08/2013 Rév 00 du 23/08/2013 INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE

NMA: Navigabilité et Maintenance des Aéronefs

### 9. ROLES ET RESPONSABILITES

Acteur	Rôle/Responsabilité	
Agent NMA	Etudie le dossier de demande de saisie conservatoire et faire des propositions au Chef Service NMA	
Chef de Service NMA	<ul> <li>Reçoit le dossier de demande;</li> <li>Transmet aux agents NMA pour action, vérifie opérationnellement leurs propositions et transmet à la DSA;</li> <li>vérifie opérationnellement et transmet le rapport d'inspection au DSA.</li> </ul>	
DSA	<ul> <li>Reçoit le dossier de demande et transmet au service NMA;</li> <li>valide les propositions du service NMA;</li> <li>valide et transmet le rapport d'inspection au Directeur Général.</li> </ul>	
DG	<ul> <li>Entérine les choix et propositions faits en aval</li> </ul>	

Page 6sur9



### CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY - DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY

### PROCEDURE

Réf DSA.COR.PRO.0109

Ed 01 du 23/08/2013

INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE CONSERVATOIRE

Rév 00 du 23/08/2013

### 10 PRESENTATION SYNTETIQUE DE LA PROCEDURE.

10.1. ELEMENTS D'ENTREE	10.2. ELEMENTS DE SORTIE
Demande d'inscription de saisie conservatoire	Inscription de saisie conservatoire sur aéronef au registre d'immatriculation des aéronefs civils.
10.3. EXIGENCES	10.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE
Arrêté № 737/MINT/ du 07 juin 2005 Relatif aux marques de nationalité et d'immatriculation au certificat d'immatriculation et à la plaque d'identité des aéronefs.  Arrêté №732/MINT/ du 07 juin 2005 Relatif au registre d'immatriculation des aéronefs.  Instruction №452/CCAA/DNA/SDNA/ETA du 22 Août 2006 relative aux opérations à inscrire sur le registre d'immatriculation des aéronefs.  Décision № 80/D/CCAA/DNA/SDNV du 25 juillet 2002 fixant les conditions tarifaires pour l'immatriculation et l'inscription des actes au registre d'immatriculation des aéronefs.	Au plus 5% de réclamations des usagers par an.
10.5. RESSOURCES HUMAINES	10.6. MATERIEL/EQUIPEMENTS
	- Secrétariat

Nil

### 10.8. ENREGISTREMENTS

- Demande d'Inscription de saisie conservatoire formulée par le créancier;
- Inscription dans le registre des immatriculations.



# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY Réf DSA.COR.PRO.0109 Ed 01 du 23/08/2013 INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE Rév 00 du 23/08/2013

### 11. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

Faire une demande d'inscription de saisie conservatoire;

CONSERVATOIRE

- Réception du dossier;
- Etude du dossier\* (Manuels, etc...);
- Notification des observations au demandeur;
- Inscription dans le registre des immatriculations ;
- Etablissement des éléments de facturation.

(\*) Si le dossier est complet et conforme on passe au point suivant le cas échéant il est demandé à l'exploitant de corriger les carences.

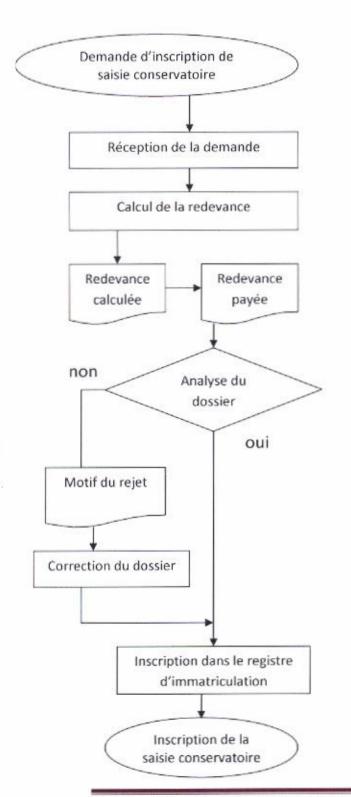




# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY Réf DSA.COR.PRO.0109 Ed 01 du 23/08/2013 INSCRIRE DES DROITS SUR AERONEFS : SAISIE Rév 00 du 23/08/2013

### 12 LOGIGRAMME PROCEDURE DE SAISIE CONSERVATOIRE.

CONSERVATOIRE



Qui	Où	Quand?	Comment
Autorités judiciaires	CCAA	Au moment de la saisie	Lettre d'intention
Service du courrier CCAA	CCAA	Quand la demande est faite	Vérification et dépôt au courrier
NMA	CCAA	Après réception de la demande	A l'aide des formules de calcul
Le demandeur	Caisse ou agent comptable CCAA	Après réception de la facture	Espèce, virement bancaire, etc
NMA	CCAA	Après payement de la redevance	Vérifier sa conformité avec la réglementation
NMA	CCAA	Après analyse du dossier	Courrier adresse au demandeur
Le demandeur	Chez le demandeur	Après réception du motif du rejet	Selon le plan de résolution proposé
NMA	CCAA	Après que le dossier soit conforme	Ecrire dans le registre
NMA	CCAA	Fin traitement du dossier	Ecrire dans le registre

Copyright©CCAA 2013/kel (Tous droits réservés)

Page 9sur9